

la du **feuille BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

172

Juin 2022

• OUVERTURE •

**La Maison culturelle
des Joncs Marins inaugurée
en musique**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS

• RETOUR EN IMAGES •



SAMEDI 30 AVRIL

TROC DE PLANTES

Le rendez-vous des jardiniers amateurs et confirmés a encore une fois remporté un beau succès devant l'Escale. L'occasion d'échanger ses plantes annuelles, vivaces, potagères, ou même des graines et des petits arbustes. 203,53 € ont été récoltés au profit de la Caisse des écoles.

DIMANCHE 8 MAI

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

Les élus ont commémoré la fin de la Seconde Guerre Mondiale le dimanche 8 mai en compagnie du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, de l'association des Anciens Combattants et de la Fanfare Music'All du Bois.



VENDREDI 20 MAI

LE VOYAGE MUSICAL

Proposé aux familles par la Bibliothèque, le rendez-vous musical de la compagnie « Balade des Arts Ludiques » a réuni les petits Urbisylvains autour des instruments du monde. Ils ont pu chanter, taper le rythme et jouer des instruments !

MADAME, MONSIEUR,



La collectivité de La Ville du Bois est officiellement reconnue pour sa bonne gestion. Elle se classe dans la tranche haute des 18.01 % des communes d'Ile-de-France de même strate, ayant obtenu un score situé entre 90/100 et 100/100 pour son indice de performance comptable (IPC).

Cette note, en l'occurrence **90.48/100** est le résultat de contrôles automatisés (au nombre de 35) portant sur 7 thèmes dont : les fonds propres et les subventions reçues, la trésorerie, les produits et charges, les immobilisations... réalisés au 31 décembre 2021.

A titre d'exemple, le délai global de paiement des dépenses de fonctionnement est en moyenne de 15,58 jours et celui des dépenses d'investissement, dont la validation est plus complexe, de 21,25 jours. Ce délai prend en compte la durée de l'ensemble de la chaîne de paiement y compris celui de la trésorerie de rattachement, en l'occurrence celle de Palaiseau. Le délai moyen de celle-ci est de 7,51 jours. Les limites réglementaires étant de 30 jours pour le délai global et de 10 jours pour la Trésorerie Générale. **Il est en effet important que les collectivités puissent payer leurs fournisseurs rapidement.** La survie des entreprises dont celles des artisans locaux en dépend parfois.

Cette gestion rigoureuse nous la devons au sérieux et à la compétence de nos collaboratrices et collaborateurs. L'une d'entre elles, et pas la moindre, puisqu'il s'agit de la Directrice Générale des Services, après plus de 49 années d'activité, va prendre une retraite bien méritée. Soucieuse de la passation du flambeau et aussi compte-tenu d'une recherche non finalisée d'un responsable financier, elle continuera pendant quelques temps à superviser ce qui a été l'une de ses passions : les chiffres.

Nos fonctionnaires territoriaux sont au service de la population au travers des différents services publics qu'ils animent souvent avec passion et toujours avec une grande conscience professionnelle. Nous sommes très loin des clichés perçus ou imaginaires sur les fonctionnaires d'une manière générale. **Il y a des gens qui travaillent et des résultats qui se mesurent. C'est le cas de votre Ville.**

Cordialement

VOTRE MAIRE,

Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard – Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



FINANCES

La Ville distinguée pour sa très bonne gestion comptable



La commune se classe dans la tranche haute parmi les 18,01% des communes d'Île-de-France de la même strate géographique qui ont atteint un score compris entre 90 et 100/100.

L'indicateur de pilotage comptable (IPC) est un indicateur produit par la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) à partir de l'indice de qualité des comptes locaux (IQCL). Son objectif est de donner un éclairage sur la comptabilité de chaque collectivité ou budget, en mettant en évidence un certain nombre de points forts et de points faibles, afin d'identifier les marges de progression et suivre les améliorations apportées.

CANICULE

Seniors : signalez-vous auprès du CCAS



Chaque année, l'été approchant, les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées ou en situation de handicap, sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS. Ainsi, ces personnes sont appelées en cas de pic de chaleur.

Pour s'inscrire sur le registre, contacter le CCAS au 01 69 63 32 79.

Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- Boire régulièrement de l'eau (environ 1,5L par jour)
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante (si besoin en fractionnant les repas),
- Éviter les efforts physiques
- Ne pas boire d'alcool
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...)
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Renseignements sur la canicule au



0 800 06 66 66 (n° vert, gratuit)

• TRAVAUX EN COURS •

• **Grande Rue**, après le changement de la canalisation eau potable par l'Agglomération Paris-Saclay en avril, la Ville engage la réfection du tapis de voirie et

des trottoirs en mai et juin, entre l'allée Victor Hugo et la voie des Postes.

• En août, c'est la **voirie du Vieux Chemin de Montlhéry** qui sera refaite entre l'entrée de la ville et le chemin des Vaux.

• Des **marquages au sol** ont été réalisés devant l'établissement de l'ISC pour une mise en sécurité des piétons.

ENVIRONNEMENT

Des jardins potagers pour les Urbisylvains



Vous habitez en appartement et vous rêvez d'avoir un potager ? ou vous avez déjà un jardin mais qui n'est pas assez grand pour cultiver toutes vos envies ?

48 jardins partagés et familiaux, réservés aux Urbisylvains, vont voir le jour pour une attribution imminente début septembre, au nord de la ville, allée Jacques Tati.

Avec des surfaces exploitables de 40 à 80 m², les parcelles seront équipées d'abris à outils et de récupérateurs d'eaux

Avec le soutien financier



pluviales. Le site, clos, offrira aussi un verger, un espace de convivialité avec des tables et des bancs et un jardin pédagogique pour de futures animations et formations.

Déposez dès maintenant votre candidature par mail à mairie@lavilledubois.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse, type de logement (appartement ou maison individuelle), la composition de votre foyer (nombre d'adultes /enfants), votre niveau de jardinage, le temps que vous pensez consacrer au jardinage chaque semaine.

Renseignements, service Urbanisme, 01 64 49 56 83

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Agissons ensemble contre le bruit

Afin d'assurer le respect de la tranquillité de chacun, les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés sont réglementés dans notre commune. Toutefois, le dialogue et le respect de chacun sont les meilleurs atouts pour maintenir une bonne harmonie entre voisins.

L'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être utilisés que :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

En dehors de ces créneaux horaires, chacun doit respecter la tranquillité des autres. La gendarmerie nationale et la police municipale sont habilitées à dresser les procès-verbaux correspondants, en cas de trouble de voisinage occasionné par le tapage diurne ou nocturne.

Aboiements des chiens

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins. Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens sont envisagées tant par la loi et la jurisprudence, mais aussi par la réglementation préfectorale, comme pouvant constituer un trouble anormal de voisinage, en portant atteinte à la tranquillité publique.

Un règlement amiable est à privilégier, du moins préalablement à toute sanction.



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète



Une application pour protéger nos bois

L'application Veille nature 91 vous permet de signaler des problèmes constatés sur les milieux naturels et les itinéraires de randonnée : dépôts sauvages, arbres dangereux, équipements vandalisés, etc. directement auprès du Département de l'Essonne.

En quelques instants, vous pouvez décrire l'anomalie, la géolocaliser et joindre une photo.

Il vous est également possible de suivre le traitement de vos déclarations via l'application, ou en contactant l'accueil Veille Nature 91 au 01 60 91 97 34

L'application traite les anomalies signalées sur les espaces naturels du Conseil départemental de l'Essonne. Hors de ces périmètres (espaces privés ou gérés par l'État, les communes etc.) le CD91 ne peut intervenir.

BOUSSOLE DES JEUNES

Une plateforme en ligne au service des jeunes

Emploi, formation, logement, santé... la Boussole des jeunes te met en relation avec le professionnel qu'il te faut pour bénéficier de services adaptés à ta situation.

Ce service en ligne a été pensé de manière à répondre à l'important phénomène de non-recours aux droits chez les jeunes. Aujourd'hui près d'un jeune sur deux n'a pas recours à l'aide publique ; phénomène d'autant plus alarmant dans l'actuel contexte de crise économique et sanitaire.

Les jeunes se sentent toujours peu ou mal informés et éprouvent de ce fait, des difficultés à saisir toutes les possibilités qui s'offrent à eux. La Boussole des jeunes, dédiée aux 15-30 ans, est une plate-forme numérique d'informations personnalisées et de mise en contact des jeunes avec les acteurs locaux dans les domaines fondamentaux de leur vie : se préparer à un entretien d'embauche, obtenir son permis



de conduire à moindre coût, financer sa formation, alléger son loyer, obtenir un garant, ne pas avancer des frais de santé etc.

Rendez-vous sur <https://boussole.jeunes.gouv.fr/>

ACCUEIL DE LOISIRS

Les défis de Lapoule

Pendant les vacances d'Avril, l'accueil de loisirs de la Ferme a organisé un concours de défis pour le moins original.

Débarqué d'un laboratoire non loin d'ici, un Lapoule, personnage un peu loufoque issu d'un croisement entre un lapin et une poule, a proposé aux enfants de relever chaque jour des défis : manger avec les yeux bandés, faire rire la directrice avec des blagues, etc...

Le but était de comptabiliser le plus de points possible entre les deux semaines. Les enfants de la semaine qui auront accumulé le plus de



points auront le droit à leur photo dans le journal de la Ville.

Et les vainqueurs sont... les enfants de la 1^{ère} semaine avec 490 points. Les enfants de la 2^e semaine ne sont pas

loin avec 440 points, ils se sont bien défendus !

Bravo aux vainqueurs !



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI.

Biblio-bébé

Mercredi 15 juin, à 10h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription
Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01.69.63.32.72

Vendredi 17 juin : peinture
Vendredi 24 juin : jeux d'eau
Vendredi 1^{er} juillet : jeux libres

Nouveau Portail Familles, mode d'emploi



BL-Enfance est la nouvelle version du Portail Familles, qui remplace E-enfance. [Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) (page d'accueil, En 1 clic) pour découvrir ce service en ligne qui vous propose de nouvelles fonctionnalités ! Pour que la transition se passe au mieux, suivez le guide en ligne ou contactez le service Educatif pour toute question au 01 64 49 59 45, educatif@lavilledubois.fr

Finance tes vacances grâce à l'ANCV !



Vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes étudiant boursier ? Alternant ? En service civique ? Vous avez de petits revenus ? Avec Départ 18:25, bénéficiez d'une aide qui finance jusqu'à 75% de vos vacances ! L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) vous accompagne dans l'organisation de votre projet.

À vous les vacances ! Bon à savoir : l'aide atteint 200€ max par personne et par an.

Testez votre éligibilité sur <https://depart1825.com/>

PumpTrack91



L'association sportive de vélo en forêt a organisé un grand « Nettoyage de printemps » le samedi 23 avril dernier dans le bois de Saint-Eloi. L'opération était consacrée au ramassage et au tri des déchets abandonnés dans la forêt aux abords des pistes de VTT. C'est au total plus de 20 kg de déchets qui ont été collectés avec l'aide des adhérents et des parents d'enfants.

Puis, le samedi 30 avril, un stage VTT proposé à tous les Urbisylvains sur inscription a eu lieu au BikePark de Saint-Eloi. Les ateliers et les exercices se sont enchaînés tout au long de la journée : connaître les techniques de base en VTT, maîtriser sa vitesse et ses trajectoires, gérer son équilibre et progresser en maniabilité, apprendre à franchir des obstacles, réussir ses premiers sauts à vélo, savoir réparer ou remplacer une chambre à air en cas de crevaison...

Infos au 06 12 08 84 86, pumptrack91@gmail.com

BikePark de Saint-Éloi



Tennis Club

Le Tennis Club félicite son champion Benjamin LARGE pour ses performances dans les tournois « Tennis Europe Junior » et pour son récent titre de Champion Individuel d'Essonne des 14 ans dont il remporte la finale sur le score de 6/0 6/0 !

En route pour les Championnats d'Ile-de-France à Roland Garros.

@tcvdb @tcvb91

Comité de Jumelage ECRI

A l'occasion des 20 ans de jumelage avec la ville allemande Tirschenreuth, le comité ECRI recevra la délégation bavaroise en France les 7, 8 et 9 octobre prochains. Les cérémonies auront lieu le samedi 8 octobre et la journée se clôturera par l'Oktoberfest, un événement festif animé par un orchestre allemand à l'Escale.

Sur réservation auprès de l'association comitedejumelagecri@gmail.com
Informations sur <https://sites.google.com/view/ecricomitedejumelage>

Décore-Moi

L'association Décore-Moi proposera à la rentrée un cours de couture pour enfants (11-15 ans) le mercredi de 14h à 16h et de 16h à 18h, au Foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré.

Au programme : connaissance et apprentissage de la machine à coudre et à la main, connaître les différents tissus, leurs usages et le lavage, savoir reconnaître le sens du tissu avant de le couper et confection de petits accessoires.

Inscriptions lors du Forum des associations le dimanche 4 septembre prochain.

Renseignements, 06 23 24 41 50

ÉVÈNEMENT

La Maison Culturelle des Joncs Marins inaugurée en musique !

Auparavant nommée « maison Schneersohn », du nom de son précédent propriétaire, la maison culturelle des Joncs Marins, située au nord de la ville, au 195 de la route des Joncs Marins, a été entièrement rénovée dans le but d'accueillir des expositions et des événements culturels ouverts à tous.

Avec le soutien financier



Entrée
libre
et
GRATUITE



Une salle d'exposition permanente sera spécialement dédiée aux œuvres de la collection Constantin Andréou (peintures et sculptures).

Autre atout : le parc de la propriété, véritable écrin de verdure, sera ouvert en libre accès pour les balades des Urbisylvains.

Rendez-vous le mardi 21 juin lors de la Fête de la musique pour inaugurer ce nouvel espace !



16h30 : sortie des écoles en musique avec la participation de l'association Vive la musique. Goûter offert aux enfants devant le Petit Gymnase.

19h : inauguration en musique de la Maison culturelle avec les ensembles de flûtes et de cuivres du Conservatoire, la chorale Grain de Phonie de l'association Music All du Bois et Vive la musique

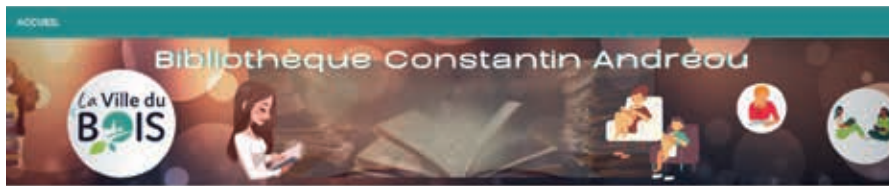
20h15 : Fête de la musique avec les musiques actuelles du Conservatoire et à 21h15 : Concert du groupe PHOSNOT (annulation en cas de mauvais temps).

Renseignements auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40

NOUVEAU

BIB EN LIGNE

Un nouveau portail culturel en ligne pour la Bibliothèque



Grâce au nouveau portail, vous pouvez désormais faire des recherches dans le catalogue, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre « Compte lecteur ».

Vous trouverez aussi les informations pratiques, les animations organisées, les sélections et les coups de cœur des bibliothécaires.

Rendez-vous sur <https://bibliotheque.lavilledubois.fr>

Les usagers de la Bibliothèque recevront sur leur boîte mail un message les invitant à se connecter afin d'obtenir un identifiant et un mot de passe qu'ils pourront personnaliser.

N'hésitez pas à contacter les bibliothécaires qui peuvent vous accompagner dans cette démarche et proposer des sessions de découverte du portail (sur inscription).

Prochainement

Les usagers auront accès à deux ressources numériques proposées par l'agglomération Paris-Saclay.

Des cours en ligne via la plateforme d'autoformation ToutApprendre (soutien scolaire, méthodes de langue ou d'informatique, tutoriels de loisirs créatifs, recettes de cuisines, cours de gaming ou de sport...)

De la musique sous toutes ses formes avec La Cité de la Musique : concerts audio et vidéo, documentaires, guides d'écoute multimédia...

Les bibliothécaires préparent également l'accès aux livres numériques (sur PC, liseuse, tablette et smartphone - non compatible Kindle). Si vous n'êtes pas équipé, vous pourrez emprunter une liseuse.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle visite !

Contact, Bibliothèque 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Un gala sous le signe de la danse

Après deux années de pause, les professeurs et élèves de l'école de musique proposeront cette année un concert sur le thème de la musique de Danse.

Depuis toujours, la musique a été écrite pour nous faire danser. Les musiciens joueront un panel de danses : une Valse, un Paso Doble, une Polka mais également un Rock, un Disco et quelques surprises.

Ambiance festive et dansante à découvrir le **samedi 25 juin à 20h30** à l'Escale, 14 chemin des Berges.

Inscriptions au conservatoire

- Lors des Portes ouvertes au conservatoire le samedi 3 septembre de 10h à 12h à la Ferme de la Croix Saint-Jacques (voie du 8 mai 1945). Venez découvrir les différents instruments proposés ou tout simplement vous informer.

- Lors du Forum des associations le dimanche 4 septembre de 10h à 17h30

- Permanence au Conservatoire le lundi 5 septembre de 18h à 20h

Renseignements auprès du service Culturel et du secrétariat du Conservatoire, 01 64 49 55 40 ou emmd@lavilledubois.fr

SAMEDI 18 JUIN, 20H30 Soirée-théâtre

Escale, 14 chemin des Berges

Le collectif Nozarts présente son spectacle *Le Poisson belge*.

« Grande monsieur », un vieil homme solitaire, voit sa vie bouleversée par « Petit fille » qui s'invite chez lui. Difficile d'expulser un être qui vous ressemble et vous répare. Avec humour, beaucoup d'émotions et une dose de suspense « Grande Monsieur » va rassembler toutes les pièces de son identité.

Pas de pré-réservation. Billetterie en vente le soir même. Tarif 10€

collectifnozarts

Renseignements auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40



LES 25 ET 26 JUIN Exposition



Escale, 14 chemin des Berges
De 10h à 12h30
et de 14h à 19h

Exposition de fin d'année (peintures, dessins et sculptures) de l'association des Mirettes (enfants, ados et adultes).

SAMEDI 2 JUILLET, 18H Soirée-théâtre

Escale, 14 chemin des Berges
Représentation de fin d'année de l'association La Scène des bois.

Les petits présenteront « Les traqueurs de cauchemar » et les adolescents la pièce « Boum ! »

Pas de pré-réservation.

Participation au chapeau
Renseignements auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Limiter la surchauffe absolument !

Nul ne peut contester le fait que ce mois de Mai est nettement plus chaud et plus sec que ceux des années passées.

Les pelouses des jardins ont d'ores et déjà perdu leur jolie couleur verte, la terre des potagers est devenue poudre et les cuves à réserve d'eau seront vides dans très peu de temps..

Nous ne pouvons pas arrêter le changement climatique mais nous pouvons, chacun, faire des choses simples pour, dans un 1er temps, diminuer la chaleur autour de nous et réduire la consommation d'eau. Commençons par limiter l'imperméabilisation des sols de nos jardins en réduisant les surfaces cimentées ou goudronnées. Préférons laisser une large place aux haies végétales plutôt qu'aux murs qui nous enserrant et gardent la chaleur. Quant aux arbres, ils sont nos meilleurs amis. Ils procurent de l'ombre, et consommateurs de carbone, ils nous permettent de mieux respirer. Cessons de les abattre ou du moins replantons-en autant, voire davantage. Ce sont eux qui nous aideront à limiter la surchauffe ! Utilisons paillage et oyas pour protéger nos arbustes et plantes afin de limiter l'évaporation.

La nature est notre meilleure amie, sachons nous en inspirer et préservons-la !



**Maïthée
BODOQUE-MUNOZ**
Adjointe au maire
chargée de l'Urbanisme

Anne BERCHON

Adjointe au maire
chargée de l'Environnement,
du Cadre de vie et
de la Petite Enfance



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maïthée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

État civil

Bienvenue

18 avril 2022 : Célia DONDAINE
 18 avril 2022 : Ruben ROUAULT
 18 avril 2022 : Samuel SANTOS OLIVEIRA
 23 avril 2022 : Abigail RAKOTOVAO
 25 avril 2022 : Ainslee SMITH METIVIER
 29 avril 2022 : Jade ZAHOUANI

Félicitations

02 avril 2022 : Aline RAFFY et Daniel GEOFFROY
 02 avril 2022 : Valérie LE LAY et Ahcene METAOUI
 16 avril 2022 : Audrey BONNEFOND et Nicolas MARKHAM

Condoléances

05 avril 2022 : Huguette TROCHET veuve FONTAINE
 24 avril 2022 : Philippe MONCUI

Collecte des bio-déchets

Le tri des bio-déchets sera obligatoire début 2024, le SIOM prend de l'avance et propose cette collecte à tous les ménages volontaires. Alors, passez à l'action ! Profitez de ce nouveau service en vous inscrivant dès maintenant sur www.siom.fr. Déjà 141 foyers Urbisylvains se sont portés volontaires ! Les biodéchets sont les déchets issus de la préparation et des restes de repas, des produits périmés (sans emballage), aussi bien les fruits et légumes que la viande, le poisson et les fruits de mer (y compris les coquilles). Ils représentent près de 30% de votre bac d'ordures ménagères.

Renseignements au 0 800 746 540
 (appel gratuit du lundi au vendredi
 de 9h à 12h et de 13h à 17h30)



• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, mardis 21 juin et 6 septembre à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h et de 14h20 à 20h, et le samedi de 11h50 à 17h20 ; circulation en centre-ville et vers les zones commerciales ; correspondances avec les lignes 17 (arrêt des Joncs Marins), DM151 et DM153.
- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
 Permanence parlementaire au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau.
 Contact : mprixain.perm@orange.fr,
 01 69 81 70 35

DÉCHÈTERIE - RESSOURCEURIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture). Avenue des Deux-Lacs, Villejust

Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
 Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

PARTIR EN LIVRE



ET VIVE L'AMITIÉ! CNL

Partir en Livre

La Bibliothèque participera à la grande fête nationale "Partir en Livre" qui aura pour thème fédérateur : l'Amitié. Durant toute la durée de l'évènement, des **jeux de sociétés seront mis à votre disposition** dans la salle de lecture afin que petits et grands viennent partager un moment convivial et ludique.

Ateliers créatifs "Bracelets d'amitié" les mercredis 29 juin à 11h et 14h et les mardis 12 et 19 juillet à 11h, pour des enfants à partir de 7 ans. Gratuit, sur inscription.

Heure du Conte en plein air "Et Vive l'Amitié !" le mercredi 13 juillet à 10h30 dans le parc de la Maison culturelle des Joncs Marins, au 195 route des Joncs Marins (sous réserve des conditions climatiques). A partir de 5 ans.

Bibliothèque, 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Dimanches 12 et 19 juin

• Élections législatives •

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J, confiez votre mandat à un autre électeur inscrit à La Ville du Bois, ou sur la liste électorale d'une autre commune, à tout moment jusqu'à la date du scrutin. Plus d'infos sur www.service-public.fr ou auprès du service Elections au 01 64 49 59 49.

Samedi 18 juin, 11h30

• Commémoration de l'Appel du 18 juin •

Place du Général de Gaulle (devant la mairie).

Samedi 18 juin, 20h30

• Soirée-théâtre •

Escale, 14 chemin des Berges

Le collectif Nozarts présente son spectacle « Le Poisson belge »

Mardi 21 juin, à partir de 19h

• Inauguration de la maison culturelle des Joncs Marins et Fête de la musique •

195 route des Joncs Marins

19h, inauguration de la maison culturelle. Evènement ouvert à tous.

20h15, fête de la musique. Concerts de l'école de musique et de Phosnot.

Infos, service Culturel, 01 64 49 55 40

Samedi 25 juin, 20h30

• Gala de l'école de musique •

Escale, 14 chemin des Berges

Les 25 et 26 juin

• Exposition des Mirettes •

Escale, 14 chemin des Berges

Peintures, dessins et sculptures de l'association des Mirettes

Samedi 2 juillet, 18h

• Soirée-théâtre •

Escale, 14 chemin des Berges

Représentation de fin d'année de l'association La Scène des bois.

Vendredi 8 juillet, 18h00

• Je lis, j'aime, j'en parle "La parole aux lecteurs" •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Nouvelle soirée de découvertes littéraires. Renseignements, 01 64 49 59 41

NOUVEAU

la Ville organise son premier vide-maison communal !

Samedi 1^{er} octobre, de 9h à 18h

Le débarras ne se tiendra pas sur la voie publique mais uniquement dans les jardins, garages et autres annexes des particuliers qui se sont déclarés au préalable. Les participants seront signalés par des ballons placés devant chez eux et un fléchage à l'entrée des rues.

Pour participer, complétez et retournez le Cerfa de déclaration préalable de vente au débarras n°13939*01 accompagné d'une photocopie de votre carte d'identité au service Culturel, culture.sport@lavilledubois.fr avant le 17 septembre.

Informations complémentaires dans la Feuille du Bois de septembre et sur www.lavilledubois.fr

SEPTEMBRE EN BREF

Jeudi 1^{er} septembre : rentrée scolaire

Dimanche 4 septembre : Forum des associations

Dimanche 11 septembre : Fête de la Saint-Fiacre

Samedi 17 septembre : Fête du Patrimoine

Suivez l'actualité sur
www.lavilledubois.fr
et sur **[lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)**